

- **Présents** : Chantai DUCOURET, Gisèle LOZIER, Philippe GOHEL, Pierre ANTHOUARD, Jean-Guillaume De TOCQUEVILLE, Christine ROBINE, Bruno GUERARD, Delphine QUERY-VALOGNES, Julien BERTOT, Didier LOIR.
- **Absent(s) excusé(s)** : LEBEURY Daniel (pouvoir à GOHEL Philippe) - **Secrétaire de séance** : Didier LOIR

Ordre du jour

1. Aménagement du bourg RD 901

Le conseil municipal a étudié la proposition de la Direction des Routes Départementales faite lors d'une seconde réunion qui a eu lieu avec la DRD et Mme LEBACHELEY au mois de septembre. Cette réunion a permis de retravailler sur le projet de traversée du bourg de Tocqueville, et d'y ajouter la modification de l'écoulement des eaux de pluies en vue de limiter les excès d'eau qui arrivent aujourd'hui coté sud du pont qui enjambe la route.

Elle a aussi permis de cibler les différentes ressources nécessaires à ce chantier ainsi que les demandes de subventions dont la commune pourrait bénéficier (conseil Départemental, Fonds Européens, Dotation sénatoriale etc.....)

L'objectif fixé pour le démarrage des travaux est prévu en 2017.



2. Rapport Barnier (service public de l'eau potable 2014)

Le conseil par délibération a validé le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2014 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Il présente le volume d'eau desservie, la qualité, les points de pompages, le coût des travaux engagés pour le réseau de distribution, les recettes et les dépenses du Syndicat.

- La population desservie par le « syndicat d'eau » est de 8436 habitants



Le Document complet est affiché en Mairie

Le SIAEP du val de Saire dont le siège est à Réville regroupe les communes de :

ANNEVILLE-EN-SAIRE, BARFLEUR, BRILLEVAST, CANTELOUP, CLITOURPS, ANGOVILLE EN SAIRE, VRASVILLE, GATTEVILLE-LE-PHARE, GOUBERVILLE, LA PERNELLE, LE THEIL, LE VAST, LE VICEL, MONTFARVILLE, NEVILLE-SUR-MER, RETHOVILLE, REVILLE, SAINTE-GENEVIEVE, TEURTHEVILLE-BOCAGE, THEVILLE, TOCQUEVILLE, VALCANVILLE et VAROUILLE.

3. Motion proposée par l'Association des Maires de France

Le conseil à l'Unanimité, Vote pour la signature d'une motion afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État ;

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Elections Régionales :

Elles auront lieu les 6 et 13 décembre dans la Mairie.

La **réunification de la Normandie** a été décidée le 17 décembre 2014 par l'Assemblée Nationale à travers le vote définitif de la nouvelle carte des régions, qui doit s'appliquer au 1^{er} Janvier 2016. À cette date, la Basse-Normandie et la Haute-Normandie fusionneront en une unique région ; « NORMANDIE ».

<http://www.union-region-normande.com> « La prise en compte de la construction européenne et la constitution d'un espace économique unique nécessitent que nos régions acquièrent une dimension suffisante pour résister à l'attrait exercé par la concurrence étrangère. Or, que pèsent – en terme de moyens et de capacités d'actions – la Basse-Normandie et la Haute-Normandie séparées, peuplées respectivement de 1,4 et 1,8 millions de personnes, face à la Basse-Saxe et à ses 8 millions d'habitants, aux grandes régions espagnoles et italiennes, ou encore à l'Ecosse ? »

	Population	Superficie	Densité
Basse-Normandie	1 450 000 habitants	17 600 km ²	82 hab. /km ²
Haute-Normandie	1 815 000 habitants	12 317 km ²	147 hab. /km ²
NORMANDIE	3 265 000 habitants	29 917 km²	109 hab. /km²



5. Schéma Intercommunal proposé par Mme la Préfète

Ce que dit une partie du texte : « La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de refonte des collectivités territoriales permettra de rationaliser et de simplifier la carte intercommunale, en l'articulant autour de périmètres susceptibles de porter des projets de territoires cohérents, vecteurs de dynamisme et de services rendus à la population.

Dans son prolongement, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République comprend des dispositions qui visent à renforcer les solidarités territoriales. Elle prévoit la poursuite du mouvement de regroupement de communes pour disposer au 1er janvier 2017 d'intercommunalités dont la taille correspondra aux réalités vécues et qui posséderont les moyens nécessaires pour offrir aux populations le niveau de services auquel celles-ci aspirent. Les intercommunalités devraient ainsi être en mesure de mieux mutualiser leurs actions, d'assurer de nouvelles compétences de proximité et d'offrir aux citoyens les services publics de qualité qu'ils attendent



**** Le conseil considère que ce sujet demande de la réflexion et de la consultation, qu'il est important de bien définir les limites, les besoins et les aboutissants de ce que pourrait être la commune nouvelle. Pour cela il souhaite prendre le temps de s'informer avant prendre une décision hâtive et irréversible.**

***** Le conseil estimant ne pas avoir assez de visibilité sur l'avenir des intercommunalités, sur les communes nouvelles et sur la façon des gérer la proximité, à l'unanimité ne valide pas ce schéma.**

6. Repas des aînés

Il aura lieu le 8 novembre 2015 dans la salle polyvalente de Tocqueville.

Il sera préparé par un traiteur et servi par de jeunes bénévoles de la commune que nous remercions déjà par avance.



Infos diverses

Bulletin municipal : Comme en 2014 vous recevrez dans vos boîtes aux lettres le bulletin municipal destiné à répertorier toutes les actions réalisées par la municipalité et à mieux informer plus les personnes qui ne possèdent pas Internet.. En plus des réalisations et informations communales, nous y laisserons une place aux associations pour y relater leurs activités et programme pour 2016. La commission va se réunir dans les prochains jours pour en élaborer le contenu.

Cérémonie du 11 novembre. La municipalité vous donne rendez-vous pour commémorer la fin de la guerre 14/18 et rendre hommage à nos soldats le 11 novembre à 11h30 devant l'église. Un vin d'honneur vous sera offert après la cérémonie.

Elagages : l'entreprise n'a pas eu le temps de refaire la seconde tonde prévue fin septembre. Elle le fera à partir de début Novembre.

Barrières du parking de la salle polyvalente : Dès la fin de la réalisation du parking, un contact a été pris avec l'entreprise Feron de Ste Geneviève pour faire le réajustement des barrières. Nous attendons son devis. Une relance va être faite afin que les travaux soient effectués rapidement

Site internet : Soyez informé tout au long de l'année, consultez le site Internet officiel de la commune de Tocqueville

➔ www.tocqueville50330.fr

Vous y trouverez également tous les textes complets ayant rapport aux informations contenues dans ce compte rendu.

Routes et chemins endommagés : Des efforts importants ont été effectués ces dernières années pour remettre en état certaines routes. Nous savons qu'il en reste certaines qui ont besoin d'un nouveau revêtement : Rue de la Couplière, le reste de la rue d'Ozeville, rue de la Godarderie, etc. et des chemins qui doivent être entretenus. Le montant dépasse les 60 000€. Il ne sera donc pas possible d'effectuer l'ensemble en 2016 la commission travaux se réunira pour déterminer les priorités. En attendant, un entretien superficiel sera effectué.

⇒ Si vous constatez des besoins près de chez vous, n'hésitez pas à les signaler à la Mairie.